



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
14 mai 2021
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-seizième session
Point 76 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de 2021
23 juillet 2020-22 juillet 2021
Point 14 de l'ordre du jour
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution [75/126](#) de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, des propositions permettant de répondre aux besoins restant à satisfaire et un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La période considérée (1^{er} avril 2020-31 mars 2021) a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et compromettent les perspectives de paix. Les recettes budgétaires de l'Autorité palestinienne ont été affectées par une conjugaison de facteurs, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et une baisse de l'aide au développement à l'étranger, laissant des besoins non satisfaits dans une large mesure. La situation désastreuse dans le Territoire palestinien occupé a été aggravée par une détérioration sensible des relations entre Israël et l'Autorité palestinienne, et par la décision de cette dernière de suspendre la coordination avec Israël en réaction à la déclaration d'Israël faisant état de son intention d'annexer des territoires en Cisjordanie occupée.

* [A/76/50](#).



Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une assistance humanitaire et une aide au développement. Malgré ces difficultés, le système des Nations Unies a levé un montant total de 295,1 millions de dollars dans le cadre du Plan d'aide humanitaire 2020 pour le Territoire palestinien occupé qui a, en tout, bénéficié de 380,7 millions de dollars d'assistance à ce titre, dont une partie destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza.

Le Plan d'aide humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2021 un montant de 417 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,8 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du Territoire occupé.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 75/126 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-seizième session, par l'entremise du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui comporterait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, une estimation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée va du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

2. Des informations sur la situation politique et socioéconomique du Territoire palestinien occupé figurent dans plusieurs rapports périodiques établis par des entités des Nations Unies à l'intention de divers organes de l'ONU, en particulier les exposés mensuels au Conseil de sécurité faits par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient ; le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé ; le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; et les rapports semestriels du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, établis à l'intention du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

3. Les besoins du peuple palestinien sur les plans humanitaire, économique et en matière de développement font l'objet de plusieurs rapports complémentaires qui portent sur les orientations stratégiques et la mobilisation des ressources. Le Plan d'aide humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2021 un montant de 417 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,8 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'aide et qui peuvent être touchés dans les conditions opérationnelles prévalant actuellement dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. C'est nettement plus que les 350 millions de dollars demandés en 2019, mais légèrement moins que les 426 millions de dollars demandés en 2020, qui correspondaient à la fois à la demande initiale de 348 millions de dollars dans le cadre du Plan d'aide humanitaire et aux 78 millions de dollars sollicités lors des appels ultérieurs liés à la COVID-19. Ce montant élevé reflète la gravité de la crise sanitaire et économique que traverse le Territoire palestinien occupé. Au titre du Plan d'aide humanitaire de 2020, le système des Nations Unies a levé un montant global de 295,1 millions de dollars, ce qui fait qu'au total, le Territoire palestinien occupé a bénéficié d'une assistance humanitaire de 380,7 millions de dollars.

4. Au cours de la période considérée, la pandémie mondiale a continué d'exacerber les besoins humanitaires existants dans le Territoire palestinien occupé et d'annuler les gains de développement enregistrés, compte tenu de l'ampleur de ses conséquences socioéconomiques.

5. Le plan de réponse à la COVID-19 que les institutions ont établi pour le Territoire palestinien occupé, publié en avril 2020, prévoit 78 millions de dollars pour faire face aux besoins de santé publique et aux conséquences humanitaires immédiates de la pandémie. Au cours de la période considérée, l'équipe de pays pour l'action humanitaire, dirigée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies, a commencé à exécuter le plan, afin de soutenir les efforts des autorités visant à prévenir une plus grande propagation de la

maladie dans le Territoire palestinien occupé, fournir des soins adéquats aux patients et à leurs familles, et atténuer les pires effets de la pandémie.

6. En ce qui concerne le développement, l'équipe de pays des Nations Unies a publié son plan pour une réponse du Système de développement à la COVID-19 en juillet 2020. L'équipe de pays a immédiatement commencé la mise en œuvre de programmes d'un coût de 140 millions de dollars prévus à cet effet et qui seront menés à bien au cours des 12 à 18 prochains mois. Environ deux tiers de ce montant ont été financés par des ressources existantes ou réaffectées. En plus des 140 millions de dollars de programmation directe, l'équipe de pays a recensé des programmes de soutien « évolutifs » pour les ménages et les petites et moyennes entreprises touchés, comprenant un portefeuille de programmes « argent contre travail », des programmes de transfert d'argent, de soutien à la microfinance et aux prêts renouvelables, et de soutien direct aux petits producteurs agricoles d'un montant de 45 millions de dollars.

7. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018-2022) contient la vision collective et la réponse de l'ONU au plan de développement national du Gouvernement palestinien tel que défini dans le Programme national palestinien (2017-2022). Ce Plan-cadre place le peuple palestinien au cœur des programmes de développement, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et nécessite des ressources financières d'environ 1,26 milliard de dollars à dépenser sur cinq ans.

8. Tout au long de la période considérée, le Bureau du Coordonnateur spécial a poursuivi son action de prévention des conflits et continué d'appuyer la reprise des négociations de paix et de promouvoir la coordination entre le Gouvernement palestinien, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

9. La période de référence a été marquée par une situation socioéconomique fortement détériorée, due, en grande partie, aux effets de la pandémie. Elle a également été caractérisée par la poursuite de l'occupation militaire par Israël du territoire palestinien et l'absence d'un processus politique visant à résoudre le conflit et à mettre fin à la colonisation illégale de la Cisjordanie occupée et aux démolitions de structures palestiniennes ; la situation humanitaire désastreuse à Gaza en lien avec les bouclages israéliens ; et d'autres mesures unilatérales qui sapent les efforts de paix.

10. Depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020, 270 878 cas ont été diagnostiqués dans le Territoire palestinien occupé, entraînant 2 881 décès. En Israël, il y a eu 832 350 cas et 6 186 décès. Les autorités palestiniennes et israéliennes ont imposé des bouclages prolongés et de strictes restrictions de mouvement pour enrayer la propagation du virus. Toutes les parties ont collaboré étroitement avec l'Organisation et ses partenaires pour s'assurer que les équipements et les fournitures, et plus récemment les vaccins contre la COVID-19, ont été livrés aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

11. En mai 2020, en réaction à la déclaration d'Israël faisant état de son intention d'annexer certaines parties de la Cisjordanie occupée, l'Autorité palestinienne a annoncé qu'elle avait mis un terme à la coordination qu'elle entretenait avec les autorités israéliennes et qu'elle ne recevrait pas les recettes fiscales et douanières qu'Israël perçoit en son nom en vertu des accords d'Oslo. Elles représentent plus de 65 % à 75 % des revenus annuels de l'Autorité palestinienne. L'Autorité palestinienne

a rétabli la coordination et le transfert des recettes le 17 novembre, après la suspension par Israël de ses plans d'annexion.

12. Le Secrétaire général s'est félicité de l'accord conclu entre Israël, les Émirats arabes unis et Bahreïn, en vertu duquel les plans d'annexion israéliens de certaines parties de la Cisjordanie occupée ont été suspendus, et a exprimé l'espoir qu'il offrirait aux dirigeants israéliens et palestiniens l'occasion de reprendre des négociations sérieuses en vue de parvenir à une solution à deux États, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, au droit international et aux accords bilatéraux. Par la suite, Israël a également signé des accords avec le Maroc et le Soudan, en vertu desquels les relations ont été normalisées.

13. À Gaza, le calme relatif entre les militants palestiniens et Israël a été maintenu. Toutefois en août, les militants palestiniens ont recommencé à lancer des ballons incendiaires depuis Gaza en direction d'Israël, allant parfois jusqu'à procéder à des tirs de roquettes et de mortiers. Israël a riposté en frappant des cibles à Gaza et en renforçant temporairement les bouclages, avant d'en arriver à une désescalade temporaire, à la fin du mois. L'ONU a continué à mener des efforts diplomatiques pour empêcher une escalade de la violence, en étroite coordination avec l'Égypte. Ces efforts ont bénéficié d'une aide généreuse du Qatar, qui a permis de poursuivre l'approvisionnement en combustible de la centrale électrique de Gaza, le parrainage de projets et l'octroi d'une aide financière.

14. Des progrès ont été réalisés au cours de la période considérée en vue de la tenue d'élections palestiniennes longtemps retardées. Entre septembre et novembre, le Fatah et le Hamas ont tenu des discussions bilatérales à Istanbul (Turquie), puis au Caire. Le 15 janvier 2021, le Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a publié un décret par lequel il ordonnait la tenue d'élections législatives et présidentielle et d'élections pour le Conseil national palestinien en 2021, à commencer par des élections législatives le 22 mai. Le Secrétaire général a salué le décret, qu'il a qualifié d'« étape cruciale vers l'unité palestinienne et qui conférerait un regain de légitimité aux institutions nationales, notamment un Parlement et un gouvernement démocratiquement élus en Palestine ». Le 17 février, lorsque la Commission électorale centrale a clôturé le processus d'inscription sur les listes électorales, un total de 2,6 millions d'électeurs s'étaient inscrits, soit 93 % de l'ensemble des personnes admises à voter. On estime qu'environ 40 % des électeurs inscrits ont moins de 30 ans.

15. Les activités d'implantation illégales se poursuivent à un rythme soutenu en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes ont présenté des projets pour la construction de 6 800 logements dans les colonies, dont 600 devaient être situés à Jérusalem-Est. Ce chiffre représente environ la moitié du nombre de logements pour lesquels des plans ont été annoncés au cours de la période précédente (13 700 logements, dont 1 300 à Jérusalem-Est). Des appels d'offres ont été lancés pour la construction de 2 100 logements, contre 2 400 au cours de la période précédente. Cette baisse s'explique notamment par une interruption de huit mois dans l'avancement de nouveaux plans, qui a duré de février à octobre 2020, dans le cadre des projets israéliens d'annexion de certaines parties de la Cisjordanie. Au cours de cette période, la publication d'un appel d'offres pour la construction de 1 200 logements dans la colonie de Giv'at Hamatos, située dans un endroit stratégique, a été mise en attente, avant d'être finalement lancée le 15 novembre ; les offres retenues ont été annoncées le 20 janvier 2021. Dans l'ensemble, environ 60 % des logements planifiés, approuvés ou ayant fait l'objet d'un appel d'offres au cours de la période considérée doivent être construits dans des endroits périphériques, en plein cœur de la Cisjordanie occupée. Le taux de construction de colonies dans la zone C a diminué,

passant d'une moyenne de 132 mises en chantier par mois au cours de la période de référence précédente à 75 entre avril et décembre 2020.

16. Le 25 septembre 2020, lors du débat général de l'Assemblée générale, le président Abbas a appelé à la tenue d'une conférence internationale pour relancer le processus de paix dans le but de parvenir à une solution à deux États. Tout au long de la période considérée, l'ONU et ses partenaires régionaux et internationaux ont continué à exhorter les Israéliens et les Palestiniens à prendre des mesures concrètes pour rouvrir des perspectives politiques légitimes en vue de mettre fin au conflit. Les envoyés du Quartet pour le Moyen-Orient se sont réunis plusieurs fois pour discuter de la situation sur le terrain et des derniers faits nouveaux politiques qui y sont survenus, ainsi que pour tracer une voie à suivre.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

17. En raison de la pandémie de COVID-19 et de la suspension de la coordination entre Israël et l'Autorité palestinienne, les conditions économiques dans le Territoire palestinien occupé se sont fortement détériorées en 2020. La contraction économique a touché à la fois la Cisjordanie et Gaza.

18. Le taux de chômage global dans le Territoire palestinien occupé était de 25,9 % en 2020 (15,7 % en Cisjordanie et 46,6 % à Gaza), contre 24 % en 2019 (13,7 % en Cisjordanie et 42,7 % à Gaza). La participation des femmes à l'activité économique reste parmi les plus faibles du monde, avec moins de 20 %.

19. Avant la pandémie, environ 110 000 Palestiniens faisaient légalement la navette pour travailler en Israël et les salaires des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies représentaient environ un tiers de toute la demande de consommation en Cisjordanie, un moteur important de l'économie palestinienne. Alors que de vastes pans de l'économie israélienne ont été fermés pendant de longues périodes en 2020 du fait de la pandémie, les Palestiniens se rendant en Israël pour leur travail se sont à la fois heurtés à une baisse de la demande qui y était liée tout comme à des restrictions imprévisibles de leurs mouvements pour des raisons de santé publique. Lors du premier confinement, au printemps de 2020, environ 150 000 Palestiniens ont perdu leur emploi, dont 41 000 travaillaient en Israël et dans les colonies. Cependant, tout au long de cette période, Israël a mis en place des protocoles prévoyant notamment l'octroi de permis de travail prolongés pour permettre à plus de 40 000 travailleurs cisjordaniens de se rendre à leur travail. En outre, le 4 mai 2020, Israël a approuvé de nouveaux règlements et directives d'application imposant aux employeurs en Israël l'obligation de fournir une assurance médicale et un logement adéquat à ces travailleurs palestiniens pendant leur séjour. En mars 2021, Israël a lancé une campagne de vaccination en faveur des travailleurs palestiniens en Israël.

20. La capacité de l'Autorité palestinienne de relever les défis du développement palestinien a été fortement limitée par plusieurs facteurs, notamment les effets de la pandémie et la détérioration de ses relations avec Israël. La suspension temporaire de la coordination, ainsi que les questions non résolues liées à la retenue par Israël des recettes fiscales et douanières en réaction aux versements effectués par l'Autorité palestinienne aux prisonniers détenus pour des raisons de sécurité, ont créé des difficultés budgétaires sans précédent. L'Autorité palestinienne a adopté des mesures d'austérité d'urgence pour faire face à la perte de la plupart de ses recettes. Du fait de la pandémie et de l'effondrement de la coordination, l'économie palestinienne s'est contractée d'environ 10 % à 12 % en 2020 – l'une des plus fortes contractions annuelles jamais enregistrées depuis la création de l'Autorité palestinienne en 1994.

Évolution de la situation humanitaire

21. La suspension de la coordination, qui a duré jusqu'au 18 novembre 2020, est venue encore perturber davantage les mesures de santé publique et les interventions humanitaires face à la pandémie. L'ONU a temporairement assumé la responsabilité de traiter les livraisons d'aide humanitaire et d'équipements connexes et de faciliter la sortie des patients de la bande de Gaza, actions qui auraient normalement été coordonnées bilatéralement entre les autorités israéliennes et palestiniennes.

22. À la fin de 2020, environ 2 millions de Palestiniens souffraient, selon les estimations, d'insécurité alimentaire grave ou modérée, dont 1,4 million à Gaza et 600 000 en Cisjordanie. Ces chiffres représentent une augmentation d'environ 300 000 personnes par rapport à 2019. Les restrictions liées à la COVID-19 ont encore réduit l'accès aux services sociaux dans tout le Territoire palestinien occupé et pesé davantage sur les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les malades atteints de cancer à Gaza, les communautés bédouines de la zone C, les ménages isolés par le mur de séparation et les résidents sans papiers de Jérusalem-Est. Les prestataires de services de santé mentale ont signalé une recrudescence des cas de violence fondée sur le genre touchant les femmes et les enfants.

23. Au cours de la période considérée, 19 Palestiniens, dont 6 enfants, ont été tués par les forces israéliennes (dont 11 auteurs ou auteurs présumés d'attaques contre des Israéliens). Au total, 1 662 Palestiniens ont été blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants, dont 171 par des balles réelles, 373 par des balles en caoutchouc et 937 par l'inhalation de gaz lacrymogènes, nécessitant un traitement médical. Ces chiffres représentent une baisse par rapport à la période de référence précédente qui a été attribuée à l'arrêt des manifestations de la Grande Marche du retour à la clôture du périmètre Gaza-Israël depuis décembre 2019 et à une diminution du nombre d'escalades entre Israël et les groupes armés à Gaza. En Cisjordanie, à au moins 374 occasions, des assaillants dont on pense ou sait qu'ils sont des colons israéliens ont soit blessé des Palestiniens (136 blessures dans 88 incidents), soit endommagé ou volé leurs biens (286 incidents), soit un peu plus que les chiffres enregistrés en 2019, mais nettement plus que les années précédentes. Il y a également eu 3 morts israéliens au cours de la période considérée, 1 soldat et 2 civils ; et 104 blessés, dont 8 femmes et 9 enfants.

24. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la démolition des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures de services s'est poursuivie au cours de la période considérée. Les autorités israéliennes ont démoli, saisi ou forcé la démolition de 1 004 structures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, en invoquant l'absence de permis de construire délivrés par Israël, qu'il est quasiment impossible aux Palestiniens d'obtenir, soit 72 % de plus que durant la période antérieure.

Déplacements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires

25. Les interventions humanitaires en Cisjordanie ont continué d'être entravées par des obstacles physiques (barrière, points de contrôle, barrages routiers et portails) et administratifs (permis de construire) érigés par Israël. Ces restrictions bloquent l'accès à Jérusalem-Est et à d'autres zones situées entre la barrière et la Ligne verte.

26. Des restrictions draconiennes ont été imposées à la circulation des personnes dans le contexte de la pandémie. À cela se sont ajoutés les mesures de confinement imposées localement, la suspension de la coordination et les clivages politiques internes. Au cours de la période considérée, il y a eu en moyenne 900 sorties par mois de Gaza par des titulaires de permis via le point de passage d'Erez contrôlé par Israël,

soit 95 % de moins que lors de la période précédente et le chiffre le plus bas enregistré depuis 2012.

27. Kerem Shalom est resté le principal point de passage pour la circulation des marchandises à destination et en provenance de Gaza. En moyenne, 8 841 camions de marchandises sont entrés à Gaza par mois au cours de la période considérée, soit un peu plus que lors de la période précédente. En moyenne, 291 camions par mois sont sortis de Gaza, principalement à destination des marchés de Cisjordanie.

28. Le point de passage de Rafah a été fermé pendant la majeure partie de l'année 2020. Environ 25 400 sorties y ont été enregistrées au cours de la période considérée, contre 77 520 au cours de la période précédente. Du 9 février 2021 à la fin de la période considérée, il a été ouvert cinq jours par semaine.

29. La zone de pêche au large de la côte de Gaza est restée en grande partie fixée à 15 milles nautiques au sud et à 6 milles nautiques au nord, mais a été occasionnellement étendue ou restreinte, et parfois complètement fermée, en 2020. Ces restrictions et autres, ont été imposées par Israël en réaction aux violences commises par des groupes armés ou des individus à Gaza.

Barrière de séparation

30. Les agriculteurs palestiniens ont continué à rencontrer des difficultés pour obtenir l'autorisation israélienne d'accéder à leurs terres dans les zones restreintes situées derrière la barrière dans la zone de jointure, difficultés aggravées par la suspension de la coordination entre l'Autorité palestinienne et les autorités israéliennes. Le taux d'approbation des demandes de permis déposées par les propriétaires fonciers pour accéder à leurs terres dans la zone de jointure est passé de 71 % des demandes en 2014 à 37 % en 2019. Lors de la récolte des olives de 2020, 69 portes et 4 postes de contrôle ont été désignés pour l'accès agricole, contre 73 et 5, respectivement, en 2019.

III. Intervention des organismes des Nations Unies

A. Développement social et humain

31. Durant la période à l'examen, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une assistance humanitaire et une aide au développement, dont une partie destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés de venir surtout en aide aux couches les plus vulnérables de la population.

Éducation

32. L'UNRWA a dispensé un enseignement primaire gratuit à 286 645 écoliers de 278 écoles primaires et écoles préparatoires à Gaza et à 45 883 écoliers de 96 écoles primaires et écoles préparatoires en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

33. La pandémie a gravement perturbé l'éducation. Les écoles de l'UNRWA ont été fermées à Gaza et en Cisjordanie du mois de mars à la fin de l'année scolaire 2019/20, conformément à la décision de l'Autorité palestinienne. Au cours de l'année scolaire 2020/21, les fermetures temporaires se sont poursuivies dans les écoles présentant un nombre élevé de cas de COVID-19.

34. Dix écoles de l'UNRWA ont été modernisées à Gaza, 10 autres ont été réfectionnées et 1 a été reconstruite en Cisjordanie.

35. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a collaboré avec le Ministère de l'éducation pour aider environ 50 000 membres du personnel enseignant de 2 259 écoles à rendre opérationnel et à mettre en œuvre le protocole de prévention et de maîtrise de la COVID-19 dans les écoles. En outre, 1 670 écoles ont reçu du matériel d'hygiène et de nettoyage essentiel, ce qui a permis à près de 62 250 élèves d'en bénéficier.

36. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Ministère de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation, le secteur privé et le monde universitaire, l'UNICEF a aidé 10 équipes de jeunes à concevoir des solutions pour améliorer l'éducation et l'engagement civique par le biais d'initiatives dans le cadre du défi jeunesse Génération illimitée.

37. L'UNICEF a poursuivi sa collaboration avec des partenaires locaux et aidé 1 585 adolescents à acquérir des compétences en matière d'entrepreneuriat et d'engagement civique.

38. Le PNUD a aidé 21 308 élèves de 55 écoles de communautés marginalisées de Jérusalem Est et de Cisjordanie à bénéficier d'un meilleur accès à l'éducation. Quelque 10 000 étudiants ont pu apprendre dans de meilleures conditions depuis la remise en état de l'Université Al-Quds. À Gaza, des systèmes solaires ont été installés dans trois écoles publiques de filles, ce qui a profité à environ 3 008 élèves. Toujours à Gaza, 389 étudiants du premier cycle ont bénéficié du programme de bourses d'études et d'autonomisation Al Fakhoora.

39. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a soutenu la mise à niveau du site Web du Ministère de l'éducation et de sa plateforme d'apprentissage en ligne afin de permettre une plus grande interaction avec la communauté et les élèves.

40. L'UNESCO, le Ministère de l'éducation et les partenaires ont achevé un manuel de formation des formateurs en éducation inclusive et entamé la formation des superviseurs et des conseillers, qui sera étendue à environ 3 000 enseignants.

41. À Gaza, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation à plus de 15 000 personnes exposées au danger des restes explosifs de guerre. Il continue d'aider toutes les écoles de l'ONU à Gaza en matière de neutralisation des explosifs et munitions.

Santé

42. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a continué de promouvoir la couverture sanitaire universelle et le droit à la santé en renforçant le système de soins de santé, en surveillant les obstacles à l'accès aux soins de santé et les attaques contre les établissements de soins de santé, et en menant des actions de sensibilisation aux politiques et pratiques qui affectent les droits des Palestiniens en matière de santé. Elle a poursuivi son initiative visant à améliorer les systèmes d'information et à renforcer les moyens dont ils disposent en mettant en œuvre un cadre d'action régional à cet effet et procédé à des évaluations de la gestion et des résultats du système de soins de santé primaires.

43. L'OMS a soutenu l'approche consistant à renforcer le système de soins pour réduire la mortalité néonatale. Des soins essentiels précoces pour les nouveau-nés ont été mis en place dans cinq hôpitaux publics et quatre maternités relevant d'entités non gouvernementales de Gaza. L'OMS a collaboré avec le Ministère de la santé pour élaborer et appliquer des procédures permanentes au titre de la prévention et de la lutte contre les infections chez les femmes enceintes et les nouveau-nés.

44. Durant la suspension de la coordination entre l'Autorité palestinienne et les autorités israéliennes, l'OMS a établi un mécanisme temporaire de demande de permis pour les patients et les accompagnateurs, dans le cadre duquel plus de 1 400 demandes de patients ont été soumises et plus de 1 600 demandes d'accompagnateurs.

45. L'UNRWA a effectué environ 2,7 millions de consultations directes de patients en soins de santé primaires dans ses 22 établissements de santé à Gaza et plus de 756 000 consultations en Cisjordanie dans ses 43 établissements de santé. Le nombre de consultations en personne a fortement diminué par rapport à la période précédente en raison de la pandémie.

46. En outre, 23 067 réfugiés palestiniens en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et 13 924 autres à Gaza ont reçu une aide destinée à couvrir des coûts de soins de santé secondaires et tertiaires. L'UNRWA a continué à donner la priorité aux soins des 98 373 patients de Gaza et des 42 177 patients de Cisjordanie diagnostiqués comme souffrant de maladies non transmissibles. Les services ont été adaptés pour protéger les personnes très exposées au risque de contracter la COVID-19 en introduisant la livraison de médicaments à domicile et en créant une application mobile concernant les maladies non transmissibles.

47. L'UNICEF a réalisé une étude exhaustive des services de soins de santé maternelle, néonatale et infantile à Gaza, axée sur 41 établissements publics.

48. L'UNICEF a aidé le Ministère de la santé à mettre à jour les protocoles nationaux de soins aux nouveau-nés, qui comprennent l'identification précoce des retards de développement et des handicaps chez les enfants, ainsi que les principes de l'initiative des hôpitaux amis des bébés. Il a assuré l'approvisionnement ininterrompu en vaccins et la poursuite de la vaccination des enfants. Avec l'OMS, l'UNICEF a aidé le Ministère de la santé à élaborer le plan pluriannuel global de vaccination pour la période 2020-2024.

49. Le FNUAP a renforcé les capacités de quelque 595 prestataires de soins de santé en matière de services essentiels de santé sexuelle et procréative. Plus de 10 000 femmes ont bénéficié de services de santé sexuelle et procréative, notamment de dépistage du cancer du sein, et 100 000 personnes, d'activités de sensibilisation à la santé sexuelle et procréative.

50. Grâce à la modernisation du service de chimiothérapie de l'hôpital Augusta Victoria à Jérusalem-Est, le PNUD a permis à environ 3 200 patients atteints de cancer d'accéder à des services de soins de santé par an.

51. À Gaza, le PNUD a installé 2 systèmes à micro-ondes pour le traitement des déchets médicaux et 15 autoclaves, fourni des véhicules de transport des déchets médicaux et formé plus de 6 110 agents de santé.

52. Toujours à Gaza, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) aide actuellement à installer une centrale solaire de 715 kilovoltampères à l'hôpital européen dudit lieu ; cette source d'électricité durable permettra de réduire les interruptions de services de soins.

Eau et assainissement

53. En 2020, l'UNICEF a touché 320 650 enfants et leurs familles, ce qui leur a permis de bénéficier de services d'eau potable et d'assainissement et d'adopter de bonnes pratiques d'hygiène. Les travaux d'assainissement à Gaza ont été achevés, ce qui a eu pour effet de doter 70 000 personnes d'installations sanitaires sûres.

54. En collaboration avec la Régie palestinienne des eaux, l'UNICEF a achevé la construction et la remise en état de réseaux d'approvisionnement dans la partie sud

de la Cisjordanie, ce qui a assuré de l'eau potable à environ 5 000 membres de communautés vulnérables. Toujours dans le sud de la Cisjordanie, l'UNICEF a fourni de l'eau à 1 045 enfants et à leurs soignants, en coordination avec les municipalités locales.

55. Le PNUD a remis l'usine de traitement des eaux usées de Khan Younis à la Compagnie des eaux des municipalités côtières. Construite par le PNUD, elle a une capacité de 26 600 mètres cubes par jour et dessert directement 217 000 habitants de Khan Younis. Le PNUD procède actuellement à l'installation d'un système d'énergie solaire d'une puissance de 7 mégawatts crête qui assurera un approvisionnement constant en électricité.

56. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé à ouvrir l'accès à l'irrigation à 3 000 ménages en Cisjordanie et à Gaza grâce à la construction et à la remise en état de puits, de récupérateurs d'eau de pluie, de châteaux d'eau, de réservoirs et de puits d'irrigation.

57. En collaboration avec l'UNRWA, l'UNOPS soutient la construction de systèmes de collecte des eaux usées et de drainage des eaux de ruissellement dans le camp de réfugiés de Ein el-Sultan, près de Jéricho pour améliorer les conditions sanitaires et hygiéniques.

58. Le Service de la lutte antimines a effectué des évaluations des risques liés aux restes explosifs de guerre pour des projets d'approvisionnement en eau mis en œuvre par l'UNICEF et le Bureau du Quatuor, ce qui a permis de déminer 15 580 m² de terrain au profit de projets d'infrastructure vitaux.

Emploi

59. Le programme travail contre rémunération du PNUD a aidé à fournir 2 883 emplois de courte durée qui correspondaient à environ 308 409 jours de travail.

60. Le PNUD a apporté un soutien financier et technique à 106 micro, petites et moyennes entreprises en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et à Gaza.

61. La FAO a établi un mécanisme pour soutenir les investissements privés dans les industries agricoles en complétant les aides à l'investissement. Au cours de la première phase de l'initiative en 2020, 105 investissements au total ont été sélectionnés pour recevoir un total de 4,1 millions de dollars.

62. La FAO a offert une formation à l'entrepreneuriat à 400 jeunes Palestiniens dans quatre universités afin de promouvoir l'adoption d'emplois verts chez les jeunes et la création par eux d'entreprises vertes.

63. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a continué à s'atteler à la révision de la législation du travail palestinienne. En conséquence, 16 nouveaux amendements et 19 nouvelles recommandations ont été proposés.

64. L'OIT a formé 163 fonctionnaires et agents publics sur la sécurité et la santé au travail et sur les pratiques d'inspection du travail tenant compte de la dimension de genre.

Protection sociale ciblée

65. À Gaza, l'UNRWA a distribué des colis alimentaires trimestriels à 98 935 personnes classées comme vivant dans une pauvreté abjecte. Une aide a été fournie à 36 129 bénéficiaires en Cisjordanie sous forme de transferts monétaires et de bons.

66. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a rénové et réfectionné quatre centres d'hébergement de

femmes en Cisjordanie et à Gaza, et des instructions permanentes ont été élaborées. Pendant la pandémie, des activités de sensibilisation ont été menées au sujet des services de lutte contre la violence fondée sur le genre.

67. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a continué à appuyer le programme de protection sociale de l'Autorité palestinienne en assurant des transferts en espèces et la distribution de nourriture en nature à environ 350 000 personnes, et en injectant approximativement 4 millions de dollars dans l'économie locale. En riposte à la pandémie, le PAM a augmenté son aide alimentaire pour prêter soutien à 84 000 autres personnes.

68. Il a étendu son aide sous forme de transferts en espèces à 265 familles en ciblant les femmes enceintes et allaitantes vulnérables, ainsi que les enfants de moins de 5 ans, dans la zone H2 d'Hébron, ce qui leur a permis d'acheter des aliments riches en vitamines et en minéraux.

69. En collaboration avec le Ministère du développement social, l'UNICEF a lancé des mesures de protection sociale face à la COVID-19 pour venir en aide à 687 ménages nouvellement appauvris.

Culture

70. L'UNESCO a restauré cinq sites du patrimoine culturel et poursuivi la rénovation du musée Riwaya à Bethléem. Ces initiatives ont offert des emplois temporaires qui correspondaient au total à 4 000 jours de travail.

71. Elle a aidé le Ministère de la culture à promouvoir la résilience des artistes palestiniens et de l'industrie culturelle en organisant une série de débats axés sur les jeunes et les nouvelles technologies, la condition de la femme dans la culture et les perspectives de la scène culturelle indépendante dans l'État de Palestine.

72. Le PNUD a restauré deux sites historiques, respectivement à Qalandiya et à Kafr Aqab, dans le cadre du programme de création d'emplois. En outre, il a remis en état 40 magasins dans la zone H2 d'Hébron.

Sécurité alimentaire et agriculture

73. La FAO a renforcé la productivité de 1 213 petits et moyens exploitants dans les coopératives agricoles de Cisjordanie, en leur fournissant une aide en nature et un soutien technique, notamment des technologies après récolte, des tracteurs, des planteuses et des récolteuses, du matériel de séchage et des pépinières agricoles.

74. La FAO a entamé l'installation d'une cage marine dans les eaux au large de Gaza, qui sera la propriété de la communauté locale, dans le cadre des efforts visant à renforcer la résilience des communautés locales de pêcheurs.

Les droits de la personne et les femmes, les enfants et les jeunes

75. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué d'aider les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme et les organisations de la société civile à se donner les moyens de collaborer avec les mécanismes des organes conventionnels et de mieux suivre l'application par le Gouvernement de l'État de Palestine des obligations découlant des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.

76. Le HCDH a œuvré avec les institutions gouvernementales, la société civile et d'autres organismes du système des Nations Unies pour garantir l'adoption d'une approche fondée sur les droits de la personne dans le plan de riposte face à la COVID-19 et contribué à l'élaboration de notes d'orientation sur des questions telles

que la détention, la justice, les femmes, les enfants et les droits des personnes handicapées.

77. L'UNICEF a aidé le Ministère des affaires étrangères et le Ministère du développement social à établir un processus de suivi des observations finales émises par le Comité des droits de l'enfant. L'UNICEF et le HCDH ont détaillé le processus d'établissement des rapports sur les deux protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant.

78. L'UNICEF a contribué à renforcer les systèmes de protection de l'enfance et à faire en sorte que la documentation et les services de prévention et d'intervention soient en place pour faire face aux violations graves. Le programme d'enseignement portant sur l'aide sociale a été parachevé. Dans la stratégie nationale intersectorielle de lutte contre la violence à l'égard des enfants pour la période 2021-2023, un cadre a été défini pour garantir le renforcement des capacités des travailleurs sociaux et une meilleure protection des enfants.

79. L'UNICEF et ses partenaires ont fait bénéficier 62 140 enfants de services de protection de l'enfance et de services de santé mentale et de soutien psychosocial.

80. L'UNICEF, ONU-Femmes et le PNUD ont fourni des services d'assistance juridique, notamment dans le cadre de la riposte à la COVID-19, à plus de 21 000 Palestiniens, dont 72 % de femmes et de filles. Quelque 11 500 personnes ont bénéficié d'activités de sensibilisation juridique en personne.

81. ONU-Femmes a aidé à fournir 719 séances de thérapie individuelle et de groupe et une première aide psychologique aux détenues dans les établissements pénitentiaires et centres de réinsertion de Jénine, Ramallah et Jéricho.

82. Elle a également aidé l'Ordre des avocats palestinien à Gaza à élaborer sa stratégie sur le genre. En outre, 86 avocats ont participé à des activités de sensibilisation afin d'améliorer leurs connaissances au sujet de la loi sur le statut personnel, la violence à l'égard des femmes et les droits humains internationaux. Au total, 184 étudiants ont participé à des séances de sensibilisation aux droits des femmes.

83. Grâce au soutien du FNUAP, plus de 100 000 jeunes ont bénéficié de programmes d'autonomisation dans le cadre d'initiatives communautaires, d'activités de renforcement des capacités et de séances de sensibilisation menées auprès des populations.

84. Le FNUAP a financé deux abris d'urgence pour les femmes en Cisjordanie et à Gaza et des salles d'isolement entièrement équipées pour recevoir les nouveaux cas pendant la pandémie. Au total, 70 prestataires de services de lutte contre la violence fondée sur le genre ont été formés aux protocoles de sécurité et de protection en vue du passage aux services et conseils virtuels et téléphoniques.

85. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a demandé à 40 jeunes femmes et hommes de Khan Younis de concevoir un espace public sûr et inclusif à l'aide d'outils numériques et de jeux informatiques innovants.

86. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a dispensé une formation virtuelle de trois mois sur la méthodologie de la vidéo participative à 12 jeunes dans le cadre de l'initiative de prévention de la criminalité chez les jeunes. En outre, l'ONUDC a élaboré une brochure sur les services de médecine légale dans l'État de Palestine.

87. À Gaza, le Service de la lutte antimines a lancé à l'échelle locale une initiative de renforcement de la résilience axée sur l'autonomisation des femmes, dont ont bénéficié 1 084 personnes, parmi lesquelles 788 femmes.

88. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni des services de conseil et de prise en charge à 148 personnes ayant survécu à la violence fondée sur le genre et dans 181 cas de protection de l'enfance. Cent dix-huit autres cas ont été orientés vers des services extérieurs. Une aide immédiate a été apportée dans 63 cas d'urgence.

89. À Gaza, l'UNRWA a fourni des services de santé mentale et de soutien psychosocial à 11 104 réfugiés palestiniens et orienté 901 réfugiées palestiniennes vers des conseillers juridiques.

Environnement, logement et développement urbain

90. Le PNUD a amélioré l'accès de 120 personnes à un logement adéquat grâce à la restauration et à la réfection de 22 maisons à Jérusalem-Est.

91. Le PNUD a élaboré un plan directeur complet pour les zones humides côtières de Wadi Gaza, ainsi qu'une stratégie de développement des besoins en investissements et des programmes d'aménagement de parcs pour favoriser la biodiversité endogène, améliorer la qualité de l'eau, éliminer les déchets solides et les débris de construction, et gérer les risques d'inondation.

92. ONU-Habitat a apporté son concours à l'aménagement du territoire à 1,5 million de Palestiniens, vivant principalement dans la zone C. En outre, ONU-Habitat aide à la formulation et à l'adoption de la politique urbaine nationale phare de l'État de Palestine.

93. L'UNOPS finance la construction, au parc agro-industriel de Jéricho, d'une station de traitement des eaux usées qui devra réduire les volumes d'effluents industriels produits.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

94. Selon les estimations, 1,8 million de Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé ont besoin d'aide humanitaire. Les ressources provenant des donateurs étant limitées, les organismes d'assistance humanitaire continuent de réorganiser et de hiérarchiser les activités afin de venir en aide à un maximum de personnes vulnérables dans des conditions très contraignantes. À cette fin, ils avaient trois priorités pendant la période considérée : protéger les civils ; fournir des services essentiels et améliorer l'accès aux ressources pour renforcer les moyens de subsistance ; et aider les Palestiniens vulnérables à surmonter les difficultés dues à la crise prolongée. Le plan de réponse à la COVID-19 que les institutions ont établi pour le Territoire palestinien occupé, publié en avril, a été conçu pour faciliter des interventions sanitaires multiseCTORIELLES efficaces, l'accent étant mis sur l'aide aux personnes vulnérables. Il vise à soutenir l'action menée sous la direction du Gouvernement de l'État de Palestine pour endiguer la maladie et en atténuer les effets.

Aide d'urgence à l'agriculture

95. La FAO a fourni une aide agricole d'urgence cruciale à plus de 3 000 familles de Gaza en installant des systèmes d'énergie solaire pour faire fonctionner l'irrigation et les exploitations avicoles et laitières, assurant ainsi la production ininterrompue de nourriture à Gaza frappé par plusieurs crises d'électricité.

Aide alimentaire d'urgence

96. L'UNRWA a fourni à 1 043 173 réfugiés palestiniens à Gaza une aide alimentaire d'urgence en nature. Parmi eux, 606 037 vivaient sous le seuil d'extrême pauvreté et recevaient 80 % de leurs besoins caloriques quotidiens. Les 437 136 restants vivaient entre les seuils de pauvreté extrême et absolue et recevaient 43 % de leurs besoins caloriques quotidiens. L'Agence a mis en place un dispositif de livraison de paniers alimentaires de porte à porte, renforcé les mesures d'hygiène dans les centres de distribution et introduit un système de rendez-vous pour éviter l'encombrement.

97. En collaboration avec le PAM, l'UNRWA a distribué une aide alimentaire en nature à plus de 37 000 Bédouins. Il a également fourni une aide pécuniaire à 24 218 autres personnes touchées par l'insécurité alimentaire en Cisjordanie.

98. À Gaza, 24 000 personnes touchées par la COVID-19 ont reçu l'aide du PAM dans le cadre du programme de transferts en espèces. Le PAM a étendu son aide directe en espèces à 7 332 personnes au titre de son projet pilote d'espèces à usages multiples.

99. L'UNICEF a aidé 3 191 jeunes enfants en évaluant leur état de nutrition et le développement de leur petite enfance. Parmi ces enfants, 109 ont été traités pour malnutrition. Au total, 2 732 femmes enceintes et mères allaitantes à haut risque ont bénéficié de 85 séances de formation sur des divers sujets.

Aide d'urgence à l'éducation

100. L'UNICEF a facilité l'accès sécurisé aux écoles à 658 enfants et 32 enseignants dans la zone H2 d'Hébron.

101. Grâce à son soutien, 36 336 enfants touchés par la crise humanitaire ont reçu des lots d'articles essentiels de papeterie pour leur permettre de continuer à apprendre.

102. En réaction à la pandémie, l'UNRWA a adopté des dispositifs d'apprentissage mixte dans toutes ses écoles de Cisjordanie. Environ 32 200 élèves ont accédé à l'enseignement à distance pendant les périodes de fermeture des écoles.

Aide sanitaire d'urgence

103. L'Organisation et ses partenaires ont soutenu les efforts du Gouvernement palestinien visant à enrayer la pandémie, à réduire la demande de services de soins hospitaliers intensifs et à fournir des soins adéquats aux patients atteints de la COVID-19. Ils ont facilité l'achat et la livraison d'équipements de protection individuelle, d'appareils d'oxygénothérapie, de matériel de dépistage et d'autres fournitures essentielles.

104. L'OMS et l'UNICEF ont aidé le Gouvernement à se préparer à recevoir et à administrer les vaccins contre la COVID-19 et facilité l'achat de vaccins par le biais du système de garantie de marché du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX-AMC). Le premier lot de quelque 60 000 vaccins a été livré en Cisjordanie et à Gaza le 17 mars.

105. L'OMS a fourni une assistance technique au Ministère de la santé en vue du renforcement du système de santé. Les activités comprenaient la création de centres de triage respiratoire et d'installations de quarantaine, d'isolement et de traitement ; et la mise en œuvre de bonnes pratiques pour la surveillance des maladies, la recherche des contacts, le diagnostic en laboratoire, la prévention et la maîtrise des infections, la gestion clinique des cas critiques et le triage respiratoire, grâce à la

formation des travailleurs de première ligne et à la fourniture des dernières orientations fondées sur des données probantes.

106. L'OMS a collaboré avec le Ministère de la santé à l'élaboration du plan d'action national d'urgence visant à répondre aux besoins en matière de santé mentale pendant la pandémie et mené une étude sur les effets de la COVID-19 sur la santé mentale des adolescents palestiniens.

107. L'OMS et l'UNICEF ont aidé à former un groupe de travail sur la communication des risques et la mobilisation de la population, composé du Ministère de la santé, de la Banque de Palestine, de l'Agence palestinienne de coopération internationale, d'organismes du système des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, afin de lancer une campagne nationale d'information sanitaire.

108. L'OMS a continué à soutenir les services d'intervention préhospitaliers, les services d'urgence et les capacités chirurgicales aiguës, ainsi que les services de traitement et de chirurgie de sauvetage et de reconstruction des membres pour répondre aux besoins à long terme des personnes ayant subi des blessures lors des manifestations de la Grande Marche du Retour à Gaza de mars 2018 à décembre 2019.

109. À Gaza, l'UNRWA a fourni des soins secondaires ou tertiaires à 4 865 réfugiés classés comme pauvres. Quatre mille cinq cents autres patients ont reçu des médicaments vitaux.

110. En Cisjordanie et à Gaza, l'UNRWA a pris des mesures de prévention spécifiques de la COVID-19, donné la priorité aux services essentiels, établi un système de triage dans ses établissements de santé, introduit des consultations de télémédecine et commencé la livraison de médicaments à domicile.

111. Il a fourni des services ininterrompus de santé mentale et de soutien psychosocial à Gaza et en Cisjordanie. Les conseillers en santé mentale ont vu 2 541 adultes à Gaza et 3 054 adultes en Cisjordanie.

112. L'UNICEF a veillé à ce que des services de santé et de nutrition essentiels de qualité, y compris la fourniture d'appareils fonctionnels, soient accessibles, disponibles et acceptables pour 27 604 femmes enceintes et allaitantes à haut risque et 112 391 enfants de moins de 5 ans.

113. À Gaza, il a aidé à former environ 55 infirmières et sages-femmes sur le protocole actualisé de visites postnatales à domicile et assuré la prestation de services de visites postnatales à domicile à 6 579 femmes enceintes et allaitantes et bébés à haut risque. Les interventions qu'il a soutenues ont contribué à l'amélioration de la qualité des services de soins néonataux dans cinq unités de soins néonataux, au bénéfice de 14 650 nouveau-nés.

114. Le FNUAP a permis à environ 52 000 personnes vivant dans la zone C de la Cisjordanie d'accéder à des services de soins de santé primaires essentiels dans des dispensaires mobiles.

115. Le PNUD a renforcé la riposte du secteur des soins de santé à la COVID-19 en déployant 143 agents sanitaires à Gaza et 689 en Cisjordanie.

Aide d'urgence au logement

116. L'UNOPS a aidé à reconstruire 310 maisons à Gaza et à en réfectionner 363 autres.

117. En 2020, l'UNRWA a remis en état 396 abris insalubres à Gaza. Au lendemain des hostilités d'août 2014, 7 445 maisons au total ont été considérées comme étant entièrement détruites et à reconstruire. Bien que des progrès considérables aient été

réalisés depuis lors, en janvier 2021, environ 350 familles n'avaient toujours pas entamé les travaux de reconstruction de leurs abris complètement détruits.

118. L'UNRWA a fourni une aide pécuniaire à 54 familles déplacées, dont les logements avaient été démolis par les autorités israéliennes. Par ailleurs, 284 familles de réfugiés de Palestine ont également bénéficié d'une aide de ce type et ont été orientées en fonction de leurs besoins humanitaires causés par les fouilles et les arrestations effectuées par les forces de sécurité israéliennes dans les camps de réfugiés.

119. Le PNUD a aidé 1 397 personnes déplacées à retourner chez elles après la reconstruction de 215 logements totalement endommagés à Gaza, ce qui a produit environ 60 000 jours de travail.

Aide d'urgence à la création de revenus

120. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, l'UNRWA a contribué à offrir à 8 105 personnes des possibilités d'emploi à court terme dans le cadre de programmes de travail contre rémunération, ce qui a donné lieu à environ 416 192 jours de travail.

121. ONU-Femmes a fourni à 300 femmes rendues vulnérables par la pandémie une aide en espèces contre du travail et les a placées dans des secteurs de services jugés essentiels pendant le confinement.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

122. L'UNICEF a soutenu l'approvisionnement en eau potable des communautés vulnérables et des enfants de Cisjordanie en construisant et en remettant en état des réseaux de canalisations d'eau dans la zone C et en créant des cartes hydrauliques pour assurer une distribution équitable de l'eau.

123. L'UNICEF a fourni des trousse d'hygiène contre des bons électroniques pour 18 000 ménages à Gaza et 5 000 ménages en Cisjordanie. En outre, il a distribué 86 520 bouteilles d'eau et 2 040 trousse d'hygiène aux centres de quarantaine et de santé de Gaza et de Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. L'UNICEF a par ailleurs offert des articles hygiéniques aux écoles et mené des activités de sensibilisation sur la COVID-19 auprès de plus de 3 500 élèves.

124. L'UNRWA a continué à assurer des services d'eau et d'assainissement de base dans les 8 camps de réfugiés de Gaza et les 19 autres de Cisjordanie. Face à la pandémie, l'UNRWA a renforcé les mesures d'hygiène et d'assainissement, notamment en embauchant 300 agents sanitaires supplémentaires à Gaza et 304 autres en Cisjordanie.

C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

125. Le PNUD et d'autres organismes du système des Nations Unies s'attachent avec les principales parties prenantes à soutenir un processus politique inclusif, transparent et efficace pour le prochain cycle électoral. Pour ce faire, il faut renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir la participation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des communautés marginalisées, conformément aux obligations en matière de droits de la personne.

126. Le PAM a aidé le Ministère du développement social à rendre le système national de protection sociale plus efficace et plus solide. Le PAM, l'OIT et l'UNICEF aident actuellement le Ministère à renforcer les capacités des services nationaux chargés des personnes handicapées et des personnes âgées.

127. La FAO a apporté un appui technique au Ministère de l'agriculture pour l'élaboration d'une politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'un plan d'investissement national dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable pour la période 2020-2022.

128. Elle l'a aidé à diriger, coordonner et assurer la fonctionnalité d'un groupe d'intérêt multipartite pour la chaîne de valeur et les marchés.

129. L'UNOPS a continué de prêter un soutien technique au Conseil supérieur de la magistrature pour renforcer ses capacités de planification stratégique et de gestion des installations.

130. L'ONUDC a soutenu le laboratoire de médecine légale de la police palestinienne, contribué à la création d'une nouvelle section de dépistage biologique au sein du laboratoire pour l'examen des preuves biologiques de la violence sexuelle et fondée sur le genre, et assuré la formation correspondante.

131. En 2020, l'ONUDC a continué de contribuer à la révision d'un projet de loi visant à lutter contre la traite des personnes dans l'État de Palestine, dans le cadre du programme national de contrôle des drogues, de prévention du crime et de justice pénale.

132. Le FNUAP a aidé à créer un service de santé pour adolescents au sein du Ministère de la santé. Cette action s'est accompagnée de l'élaboration d'un cadre stratégique triennal sur la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes, approuvé par le Ministère de la santé et la Coalition palestinienne pour la santé des adolescents.

133. Avec le soutien de l'OMS, l'Institut national palestinien de la santé publique a mis au point un système national de surveillance de la COVID-19 en collaboration avec le Ministère de la santé et créé un site Web destiné au public et contenant des informations sur la COVID-19.

134. ONU-Femmes s'est employée avec la police palestinienne, le Conseil supérieur de la magistrature, le Bureau du Procureur général, le Département du juge suprême, et le Ministère du développement social à aider à élaborer 14 protocoles comprenant des instructions permanentes, cinq plans d'urgence, et des directives sensibles au genre établis à l'intention des procureurs sur les procédures judiciaires stratégiques liées à la violence contre les femmes.

135. Elle a facilité la formation de 78 juges, policiers et procureurs afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'application des lois et des politiques conformément aux normes internationales. Dix-huit procureurs spécialisés et chefs d'unités de protection de la famille et de la jeunesse ont été formés à la mise en œuvre de politiques d'évaluation des risques et à la garantie de la protection des femmes victimes et survivantes de la violence.

136. L'UNESCO a fourni des orientations au Ministère de l'éducation au sujet de la réforme de l'enseignement liée à l'apprentissage numérique, l'assurance qualité, la gouvernance et le perfectionnement des enseignants.

137. La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale a apporté son appui à l'État de Palestine en organisant le deuxième atelier avancé sur la mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation des lacunes institutionnelles dans la planification des effectifs.

D. Développement du secteur privé

138. En 2020, l'UNRWA a accordé 1 790 microcrédits d'une valeur de 2,23 millions de dollars aux réfugiés palestiniens de Gaza. En Cisjordanie, il en a octroyé 4 516, évalués à 6,18 millions de dollars.

139. L'OIT a prêté un soutien à l'Agence des coopératives pour qu'elle puisse remplir son mandat envers le secteur des coopératives en tant qu'organe administratif de réglementation et centre de services promotionnels. En 2020, elle a aidé à mettre à jour sa stratégie sectorielle (2021-2023).

140. ONU-Femmes a fourni une aide technique au secteur financier, en particulier au secteur bancaire, pour la prise en compte des questions de genre sur le lieu de travail et l'amélioration de l'accès des femmes aux fonctions de direction.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

141. La collaboration et la coordination entre les donateurs et les entités des Nations Unies se sont poursuivies sous les auspices du Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnateur résident et Coordonnateur des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour décider des mesures à prendre en matière de sensibilisation et d'intervention. L'équipe de pays des Nations Unies a continué de coordonner ses programmes de développement, compte tenu des priorités énoncées dans le Plan de développement de la Palestine pour 2017-2022.

IV. Réaction des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

142. L'Autorité palestinienne continue de rencontrer de graves problèmes politiques et budgétaires, qui l'empêchent de répondre comme il se doit aux besoins humanitaires et de développement. En 2019 et 2020, Israël et l'Autorité palestinienne se sont retrouvés aux prises l'un à l'autre dans un différend concernant la retenue par Israël des recettes douanières dues à l'Autorité palestinienne, deux années au cours desquelles, aucune recette n'a été transférée pendant de nombreux mois. Cette situation a entraîné des difficultés financières sans précédent et l'Autorité palestinienne a dû prendre des mesures d'urgence, aussi bien en 2019 qu'en 2020, pour faire face à la perte de l'essentiel de ses recettes. Pour financer le déficit, l'Autorité a compté sur l'appui des donateurs et les financements de banques nationales.

143. L'appui des donateurs au Territoire palestinien occupé est demeuré au niveau le plus bas en raison de la décision des États-Unis d'Amérique de cesser de financer l'UNRWA et de réaffecter à d'autres projets une part importante du budget-programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Sur la base des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'aide publique au développement nette par habitant a diminué d'environ 37,3 % entre 2009 et 2019.

Coordination des donateurs

144. La structure locale de coordination de l'aide a fait l'objet d'une nouvelle réforme et a été rattachée au Cabinet du Premier Ministre. Elle a continué de jouer, sous la houlette du Gouvernement, le rôle de principale instance de coordination des interventions de développement financées par les donateurs dans 15 secteurs.

145. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens a tenu deux réunions au cours de la période de référence, en juin 2020 et en février 2021, et organisé une réunion des donateurs locaux en décembre 2020. Il a maintenu son ferme soutien à la mise en œuvre de l'ensemble des interventions humanitaires et économiques urgentes convenues en septembre 2018 et à la riposte face à la COVID-19. Le soutien des donateurs a permis à l'Égypte, à l'ONU et à d'autres parties d'agir sur le plan politique pour prévenir une reprise du conflit et soutenir la réconciliation palestinienne. Il a également imprimé l'élan nécessaire à des projets de développement plus ambitieux. Le Qatar a financé l'approvisionnement en carburant de la centrale électrique de Gaza, ce qui a permis de porter le ravitaillement en électricité de Gaza à une moyenne de 12 heures par jour en 2020. D'importants progrès ont également été faits en rapport avec la construction des indispensables installations de distribution d'eau et d'assainissement et l'importation du matériel destiné au secteur de la santé.

V. Besoins non satisfaits

146. La gravité de la crise sanitaire et économique à laquelle est en proie le Territoire palestinien occupé se reflète dans le financement demandé dans le Plan de réponse humanitaire pour 2021 et dans le nombre de personnes ciblées. Les partenaires humanitaires lancent un appel de 417 millions de dollars, soit nettement plus que les 348 millions de dollars demandés avant la pandémie, en 2019. En mars 2021, 70 % des fonds demandés au titre du Plan de réponse humanitaire pour 2020 et 90 % du montant demandé dans le plan de réponse à la COVID-19 établi par les institutions avaient été levés. Toutefois, seuls 22 % des 417 millions de dollars demandés dans le Plan de réponse humanitaire pour 2021 ont été obtenus, ce qui laisse des besoins importants à combler dans la plupart des secteurs.

147. De graves problèmes financiers ont continué de limiter les activités de l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé. En 2020, les opérations d'urgence de l'UNRWA y sont restées largement sous-financées, avec seulement 56,4 % des fonds requis annoncés et reçus à la fin de l'année. Les opérations critiques n'ont pu être maintenues que grâce à une subvention du Fonds central pour les interventions d'urgence et à des avances imputées sur le budget-programme de l'UNRWA. En 2020, il fallait à l'UNRWA 152 millions de dollars pour couvrir les besoins supplémentaires de sa réponse à la COVID-19 dans les cinq domaines d'opération. En décembre 2020, Gaza avait reçu 55 % du total des besoins, tandis qu'en Cisjordanie, 86 % avaient été reçus pour des interventions spécifiquement liées à la COVID-19.

VI. Difficultés

148. L'absence continue d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à concrétiser de manière viable la solution des deux États demeure le plus important obstacle au développement palestinien. La multiplication persistante des colonies israéliennes, la poursuite des démolitions, le maintien des bouclages, des restrictions d'accès et de circulation et d'autres aspects de l'occupation militaire ont toujours de lourdes conséquences pour la vie des Palestiniens sur les plans humanitaire, social et

politique et sur leur capacité d'exercer leurs droits fondamentaux. La violence et l'incitation à la violence continuent d'entretenir un climat de peur et de méfiance réciproque. La division politique entre la Cisjordanie et Gaza empêche de satisfaire aux besoins humanitaires et d'ouvrir à nouveau une perspective politique. La diminution du financement en faveur de l'État de Palestine et de l'ONU constitue un autre obstacle à la fourniture de l'aide au développement et de l'aide humanitaire. En outre, la viabilité de l'Autorité palestinienne a été gravement compromise par une crise économique et budgétaire et par les effets néfastes de la pandémie.

149. La pandémie a eu des conséquences considérables sur le plan humanitaire et du développement. Elle reste une menace persistante pour la santé qui a entraîné de graves retombées économiques.

VII. Conclusions

150. Les organismes des Nations Unies ont dû mener leurs activités dans un contexte de plus en plus difficile au cours de la période considérée du fait des problèmes exposés dans le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#), et aussi pour mettre fin à une occupation qui a débuté en 1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité. Les aspirations légitimes des deux peuples ne pourront être satisfaites que lorsque se sera concrétisé le projet de deux États vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de l'État de Palestine, et que toutes les questions relatives au statut final auront été réglées définitivement à l'issue de négociations.
